

DÉBUT DU PROGRAMME D'EXPLORATION 2025 DE CUPANI METALS SUR LE PROJET BLUE LAKE AU QUÉBEC, ET NOUVEAU LEVÉ GÉOPHYSIQUE AÉROPORTÉ ENTAMÉ

Toronto, Ontario, 24 juillet 2025 – CUPANI Metals Corporation (« CUPANI » ou la « Société ») (CSE: CUPA, OTCQB: CUPIF) est heureuse d'annoncer son programme d'exploration pour 2025 dans le cadre de son projet de cuivre, nickel, et éléments du groupe platine (Cu-Ni-ÉGP) Blue Lake dans la partie sud de la Fosse du Labrador, au Québec. Les travaux sur le terrain ont commencé à la fin de juin. Le projet comprend plusieurs gisements et occurrences magmatiques de Cu-Ni-ÉGP sous forme de disséminations dans des péridotites et des pyroxénites, ainsi qu'en lentilles de sulfures massifs remobilisées au contact des métasédiments et de roches ultramafiques sus-jacentes.

L'équipe de terrain est composée de membres de CUPANI avec le soutien de Kintavar Exploration Inc. Le camp de Retty, situé au centre de la propriété, est utilisé comme camp de base pour la saison.

CUPANI a retenu les services d'Expert Geophysics Surveys Inc. pour effectuer un levé magnétique et électromagnétique héliporté (TDEM). Le levé couvrira la majeure partie du bloc principal de claims comprenant les indices historiques et les gisements de la zone Blue Lake afin d'étendre et de mettre à jour la couverture des levés de 2010 à 2011. Ce nouveau levé fournira des données de haute qualité au jour le jour à l'équipe de terrain pour la vérification des cibles et, par la suite, pour la modélisation géophysique en prévision des campagnes hivernales de forage. Le levé est prévu pour 5313 km de ligne et couvre les claims récemment ajoutés à la zone Extension. Expert Geophysics Surveys Inc. est actuellement sur place et a commencé le levé le 17 juillet.

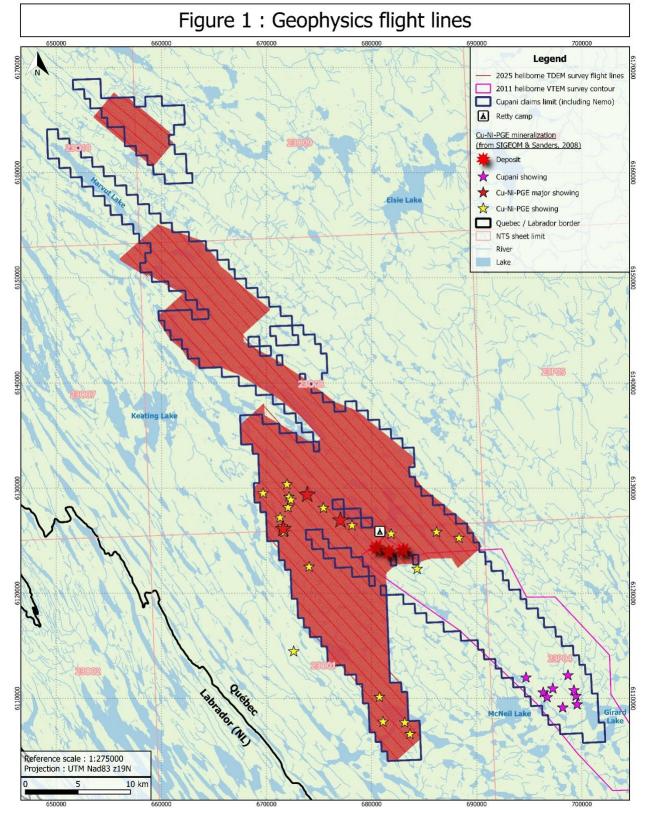


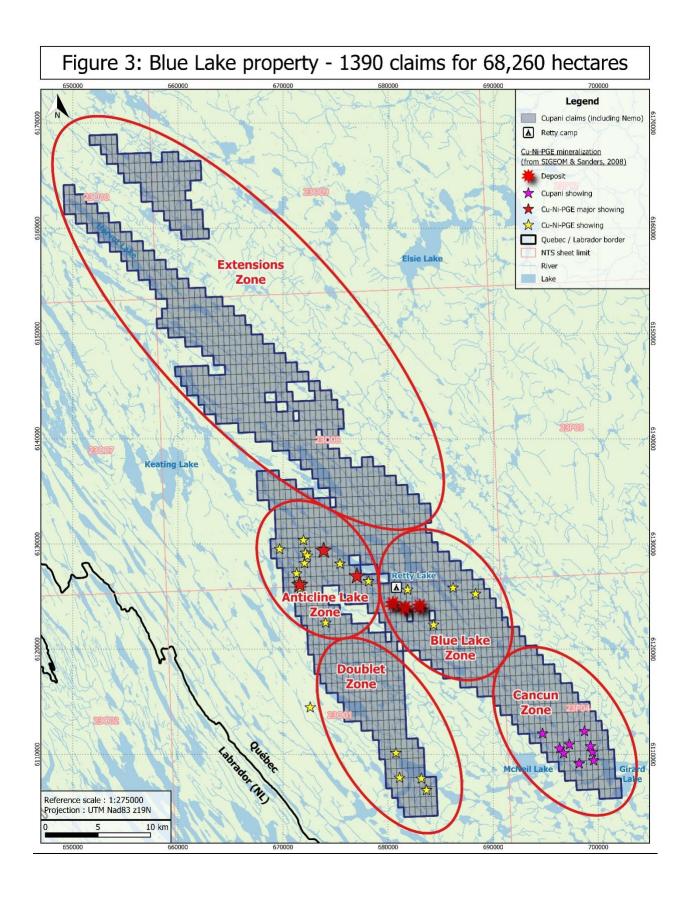
Figure 2 : Photographie montrant l'élingue de prospection géophysique suspendue sous un hélicoptère.



Figure 3 : Carte illustrant l'étendue de la propriété de Cupani, qui s'étend sur 682 kilomètres carrés (264 milles carrés) pour 1 390 claims. La propriété est divisée en cinq zones comprenant le projet Blue Lake. Chaque zone est décrite ci-dessous, dans l'ordre de l'avancement des travaux d'exploration.

Zone Blue Lake

Les gisements historiques de minéralisation de sulfure de cuivre, de nickel, de platine et de palladium ont été découverts et délimités dans la zone Blue Lake entre les années 1950 et 1980 par forage et l'exploration souterraine au moyen d'une galerie d'accès à Blue Lake. Les exploitants précédents ont calculés des ressources historiques de 4,37 millions de tonnes (métriques) à 0,87 % de cuivre, 0,52 % de nickel et 0,84 g/t de Pt+Pd pour une teneur en équivalent cuivre 2,28 % (non conforme au règlement 43-101). La plupart des zones minéralisées sont toujours ouvertes latéralement et en profondeur. Plusieurs nouvelles cibles similaires ont été identifiées à partir du levé gravimétrique au sol de 2024 couvrant la zone de Blue Lake.



Zone Anticline Lake

Des affleurements rouillés et de la minéralisation ont été observés sur une distance de plus de 25 kilomètres dans la zone Anticline Lake. En 2024, des échantillons prélevés à partir des indices historiques et le long de leurs extensions ont donné des valeurs comprises entre 0,1 et 0,5 % de Cu avec des valeurs de Ni et d'ÉGP allant jusqu'à 0,3 % pour le Ni et 0,5 g/t pour les ÉGP. Les résultats des équivalences en cuivre atteignent 1,1 % Cu-Equi. Moins explorée et forée que la zone Blue Lake, la zone Anticline Lake présente un bon potentiel de découverte de lentilles de sulfures massifs enrichis.

Zone Cancun

Les roches minéralisées de la zone Cancun sont en majeure partie cachées sous un sol et une couverture végétale de moins d'un mètre de profondeur. De petites tranchées faites à la main ont été creusées localement afin d'exposer et d'échantillonner la minéralisation du substrat rocheux. De la minéralisation de cuivre a été identifiée dans des sulfures massifs à semi-massifs et a été retracée sur plus de 9 kilomètres latéralement. La minéralisation coïncide avec des anomalies électromagnétiques le long de la charnière du pli au sud. Plusieurs échantillons choisis de la zone Cancun ont donné des valeurs entre 0,1 et 0,6 % Cu-Equi, avec un échantillon atteignant 1 % Cu-Equi. De plus, un échantillon prélevé sur le flanc est du pli a donné une valeur en or de 1,93 g/t Au, ce qui nécessite des travaux de suivi.

De plus, là où une faille régionale d'orientation NE recoupe le pli de Cancun, de la minéralisation a été identifiée sur une distance de 150 mètres. Cela a donné la valeur en cuivre la plus élevée du programme 2024, soit 0,9 % Cu dans un échantillon. Cette découverte coïncide avec une anomalie électromagnétique dans une zone où plusieurs anomalies n'ont pas encore été investiguées.

Zones Doublet et Extension

Les deux zones ont été acquises à l'été 2024 en raison de sills de péridotite favorables et de concentrations élevées de cuivre dans les échantillons de sédiments de fond de lac issus provenant du gouvernement du Québec. La zone Doublet comprend plusieurs indices historiques de cuivre-nickel qui seront visités en 2025.

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Pierre-Luc Lalonde qui est une « personne qualifiée » aux fins du Règlement NI 43-101pour le projet Blue Lake au Québec (permis 01920 de l'OGQ).

À propos de CUPANI

CUPANI Metals Corp. offre aux actionnaires une exposition à la croissance du capital à long terme en investissant dans des propriétés d'exploration minière. La Société est inscrite au marché boursier canadien sous le symbole « CUPA ». Pour en savoir plus sur la Société, visitez http://www.CUPANImetals.com.

Brian Bosse

Directeur et chef de la direction, CUPANI Metals Corp. brian@CUPANImetals.com +14168445712

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE NI UNE SOLLICITATION D'ACHAT DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS. LES TITRES N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS ENREGISTRÉS EN VERTU DE LA SECURITIES ACT OF 1933 DES ÉTATS-UNIS, TEL QUE MODIFIÉ (LA « U.S. SECURITIES ACT ») OU TOUTE AUTRE LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT ET NE PEUVENT ÊTRE OFFERTS OU VENDUS AUX ÉTATS-UNIS OU À DES PERSONNES AMÉRICAINES À MOINS D'ÊTRE ENREGISTRÉS EN VERTU DE LA U.S. SECURITIES ACT ET DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE L'ÉTAT EN VIGUEUR OU D'ÊTRE EXEMPTÉS DE CETTE INSCRIPTION. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE OU UNE VENTE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS.

Énoncés prospectifs

Certaines des déclarations et certains des renseignements contenus dans le présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens du Règlement 51-102 – Obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces énoncés et renseignements sont fondés sur des faits dont dispose actuellement la Société et rien ne garantit que les résultats réels répondront aux attentes de la direction. Les énoncés et les renseignements prospectifs peuvent également être identifiés par des termes comme « anticipe », « croit », « cible », « estime », « planifie », « s'attend à », « peut », « sera », « pourrait » ou « pourrait ». Bien que la Société estime que ses hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties de rendement futur et les lecteurs ne doivent pas accorder une importance indue à des énoncés, car les événements réels et les résultats peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans les présentes. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans les énoncés. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure aux renseignements prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant l'utilisation proposée du produit de l'offre et les possibilités d'exploration liées au rapport, entre autres. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont données à la date des présentes et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction et sur les informations dont dispose la direction à la date des présentes.

Ces énoncés sont fondés sur des hypothèses qui sont soumises à des risques et incertitudes importants, y compris des risques concernant les prix des matières premières, les conditions du marché, la disponibilité du financement pour la société à des conditions acceptables, les facteurs économiques généraux et les marchés boursiers en général. En raison de ces risques et incertitudes et d'une série de facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou le rendement de l'entreprise peuvent différer sensiblement de ceux anticipés et indiqués dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés prospectifs ainsi que des résultats futurs. Bien que la Société

estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes formulées dans les énoncés prospectifs s'avéreront exactes. La Société décline toute intention ou responsabilité de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables l'exigent.

La bourse canadienne et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.